

28/03/11

Inscriptions: "des écoles trichent"

 SHARE



Quelques écoles ne **respectent pas les règles du décret inscriptions** en exigeant soit la présence de l'enfant lors de l'inscription, soit le bulletin, soit le paiement anticipé de certains frais, ont dénoncé Infor Jeunes et Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant. **Samedi à Flagey**, ils organisaient, avec d'autres partenaires, un **brunch** de clôture de la **campagne d'information**.

- [Reportage](#) à Flagey

Cet article provient de <http://www.telebruxelles.net>